

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XVIII

LEVIS—FEVRIER 1912

No. 2

LES MONOGRAPHIES PAROISSIALES

On l'a dit bien souvent, c'est avec les histoires de paroisses qu'on fera une histoire du Canada complète, impartiale, vraie. La lettre suivante publiée dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Arras*, en France, encouragera peut-être nos curés canadiens à entreprendre la tâche d'écrire et de publier l'histoire de leur paroisse :

“A la campagne, depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, tout le monde s'occupe activement et fait monter sans cesse vers Dieu la prière du travail, si belle quand elle s'échappe d'un cœur chrétien sachant offrir ses peines et ses sueurs au ciel pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

“ Pendant ces longs mois d'été, le ministère laisse au clergé rural d'assez nombreuses heures de loisir. Comment employer ce temps libre ?

“ Une des grandes joies et le meilleur honneur que puisse rêver le prêtre, c'est l'amour du travail intellectuel. — Les charmes et les consolations de l'étude ! Qui les connaît mieux et peut en parler avec plus de conviction que le curé de campagne qui sait y adonner son esprit et son cœur ?

“ Croyez-le bien, cher monsieur le curé, il ne me

vient pas à l'idée de vous donner des conseils, à vous et à ces admirables prêtres qui sont nos pères dans la foi. Il faudrait pour cela une autorité, une mission et un talent que je ne possède pas. Mais, à l'exemple d'hommes de la bonne école, j'ai toujours compris que l'amour de l'étude et du travail intellectuel sont l'aliment, le complément indispensables de toute vie pastorale bien réglée.

“ L'expérience est faite depuis longtemps : on a souvent rencontré des curés bâtisseurs d'églises et de presbytères, directeurs d'œuvres, fondateurs d'écoles, et qui de temps en temps trouvaient le moyen de jeter dans le public une publication signée de leur nom et que le public accueillait toujours avec intérêt.

“ Grâce à Dieu, dans la plupart des presbytères de la campagne et même des villes, le travail intellectuel est toujours en honneur. Malgré l'éloignement des grandes bibliothèques et la difficulté de se procurer des livres, nos prêtres de village savent être des hommes d'étude.

“ Les études historiques semblent, de nos jours, attirer particulièrement l'attention des curés de campagne. La vogue est aux mémoires, aux monographies, aux recherches d'histoire locale. Beaucoup de prêtres se sont mis avec ardeur à compulsier *les anciens registres*, à consulter *les vieux papiers* et à recueillir les antiques traditions, pour faire une notice historique sur le petit coin de terre qui les a vus naître ou le bercaïl dont ils ont la charge comme pasteurs des âmes.

“ Bravo ! Voilà de la bonne besogne, accomplie dans les moments libres, après toutes les autres occupations d'une vie sacerdotale bien réglée. Nous avons besoin de toutes ces monographies pour aider à élever définitivement un jour cet admirable monument qu'on appelle l'Histoire du diocèse, l'Histoire de l'Eglise. — Quelle gloire pour un clergé qui prête ses efforts personnels et unanimes pour une telle Œuvre !

“A côté des questions générales qui sont du domaine d'un petit nombre, il y a les questions locales. On l'a dit depuis longtemps, et les esprits judicieux sont unanimes à le reconnaître : ‘ Chaque curé a pour ainsi dire la mission “d'écrire l'histoire de sa paroisse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours”.

En effet, pour ceux qui veulent s'en donner la peine, dans les annales de la plus petite paroisse, il y a de quoi occuper tous les moments libres du ministère pastoral. Pour cela, dira-t-on, il faut se faire historien, hagiographe, archéologue, géologue, géographe, etc.—Pourquoi pas ? Est-ce que cette occupation, ce plaisir, cette récréation, si l'on veut, n'en valent pas d'autres ?

“ Qu'importe le sujet choisi, pourvu qu'il soit une alimentation à la vie intellectuelle et puisse montrer l'action de Dieu et l'influence de l'Eglise sur ce petit coin de la vigne dont on a la charge.

“ Sans doute, il en est qui trouvent excessives, “ inutiles même la recherche et l'étude des vieilleries.” C'est la réflexion des intellectuels dont l'horizon s'arrête aux faits divers d'un journal ; eh bien, vrai, on a le droit d'avoir un autre idéal.

“ Vivons de l'histoire et faisons vivre l'histoire.

“ A mon humble avis, la première étude qui s'impose avant tout autre à chaque curé de campagne, dès son arrivé dans sa paroisse, c'est l'histoire de son église. Sur ce sujet, il y a un cadre à remplir, un programme à étudier, que tout prêtre peut aborder et traiter avec succès.

“ Par exemple :

“ A quelle époque remonte l'église paroissiale ?— Par qui a-t-elle été bâtie ?—Quel est son style ?—De qui dépendait-elle ?—D'un évêché ?—D'un prieuré ?—Était-elle église abbatiale, collégiale, seigneuriale, paroissiale ?— A-t-elle subi des transformations ?— A l'extérieur, quels sont les détails qui la caractérisent :

Portail, contre-forts, bas-reliefs, inscriptions, écussons statues, dimensions, etc. ? — A l'intérieur, quelles sont les dimensions; longueur, largeur, hauteur ? — Quel est son aspect ? — Quel est le mobilier: autels, statues, chaire, confessionnaux, tableaux, châsses, statues, etc. ? Quelle est l'origine et la valeur de ces objets ? Combien le clocher renferme-t-il de cloches ? Quelles sont les inscriptions ?

“ Ne trouve-t-on pas sur le territoire de la paroisse des ruines ou au moins des vestiges d'anciennes églises ou chapelles détruites pendant les guerres ou enlevées au culte par la Révolution ? — A quelle époque remontaient ces anciennes églises ou chapelles disparues ? — Comment, par qui, dans quelles circonstances ont-elles été enlevées au culte, etc. ?

“ Quel était le patron laïque de l'église actuelle ? — Qui nommait à ce bénéfice ?

“ Quel est le saint titulaire de l'église ? — Quel est le saint titulaire de la paroisse ? — Est-ce que ces saints patrons n'ont pas été changés au mépris des règles de la liturgie et des anciennes traditions pour satisfaire un engouement plus ou moins intelligent en faveur de nouvelles dévotions à la mode ? ”

“ Hélas ! nos bons vieux saints, les saints qu'invoquaient nos pères, dont ils donnèrent les noms à leurs enfants, dont on raconte les légendes et les miracles dans les réunions familiales, qu'on priait dans toutes les nécessités, ont été détrônés trop souvent de leur ancienne place d'honneur ; parfois on les a mis au rancart et au rebut comme on le ferait pour de vulgaires députés ou de simples sénateurs qui ont cessé de plaire. On a complété l'œuvre de la Révolution en expulsant des églises paroissiales beaucoup de nos vieux saints... comme on a expulsé les religieux de leurs monastères et les curés de leurs presbytères !

“ De grâce, ayons pitié de nos vieux saints !

“ Oh ! si on savait le comprendre, combien “ l'Ha-

giographie paroissiale," ainsi qu'on l'appelle, est faite pour retenir plus d'un bon esprit et inspirer d'excellents travaux !

On peut affirmer sans crainte d'être démenti que le très grand nombre des églises avaient autrefois des dévotions, des confréries, des pèlerinages, des fêtes spéciales avec un caractère particulier et local. Tout cela était la vie et l'honneur de la paroisse que vous administrez, mon cher curé. — Pourquoi ne pas vous mettre à cette étude ?

"Les pratiques de la religion, les dévotions locales sont parfois l'objet de nombreuses attaques. Sans doute, toutes ces attaques n'ont rien de fondé, je le sais ; mais il en est de perfides, de spécieuses et qui perdent les âmes.—N'est-ce pas aux prêtres et à nous catholiques, de faire cesser ce scandale historique ?

"Évidemment, pour un tel travail, il faut mesurer ses forces, recueillir des matériaux, préparer la besogne. Mais, de grâce, il ne faut pas reculer. Qu'on se mette à l'œuvre.

"Il faut d'abord consulter les ouvrages imprimés ; ils sont nombreux. Avec les renseignements bien choisis qu'ils renferment, on peut arriver à un excellent résultat, même pour les travaux les plus difficiles. Toutefois, il faut bien se persuader qu'avec les seuls renseignements puisés exclusivement dans des ouvrages imprimés, on ne saurait composer une œuvre de valeur. Il faut avoir recours aux manuscrits, aux textes originaux, selon l'axiome aujourd'hui admis par tous : "Les sources, les sources, toujours remonter aux sources." On ne publiera jamais assez de textes.

"Les bulles de fondation des anciennes confréries, les règlements édités à différentes époques avec les approbations épiscopales, le catalogue des indulgences, les registres aux délibérations, les livres de comptes, les cueillons, etc., sont autant de sources qu'on peut consulter avantageusement.

“De plus, il y a encore, dans la paroisse, des vieillards : quel bonheur de les interroger et de les faire parler ! — Il y a encore de vieilles traditions : quel plaisir de les recueillir, de les noter, de les contrôler !

“A toutes ces sources vous avez pris de nombreuses notes. J'aime à vous voir en possession d'une grande quantité de fiches, avec lesquelles vous jouez aussi facilement qu'un joueur émérite le ferait avec un jeu de cartes. C'est le moment de classer comme vous l'entendez.

“Les plans, les programmes, les méthodes d'hagiographie paroissiale abondent : on a l'embaras du choix. Vous pourriez cependant classer toutes vos notes sous ces titres :

- 1° Origine de la dévotion.
- 2° Les Confréries : règlements, indulgences, revenu.
- 3° Les Reliques : origine, reconnaissance
- 4° Les Statuts : caractère, description, valeur.
- 5° Fêtes : leur caractère.
- 6° Pèlerinages locaux, régionaux.
- 7° Prières, pratiques, etc.

“L'esprit fixé sur vos notes, vos chères notes, amassées au prix de tant de peines, mettez-vous à l'œuvre pour écrire votre premier ouvrage, que d'autres suivront. Rien que d'y penser, l'eau va vous monter à la bouche ! Bon courage.

“Après l'étude historique de l'église paroissiale et des saints patrons, chaque curé a encore le devoir d'étudier l'histoire des prêtres qui, avant lui, ont desservi la paroisse. Pour ce travail, les vieux registres de catholicité et les anciens comptes seront sa principale ressource, à laquelle toutefois il pourra ajouter les archives de l'évêché.

“A la liste des anciens curés et vicaires, pourquoi ne pas tâcher de joindre celle des prêtres nés dans la paroisse ? Jadis, chaque village, chaque hameau, offrait son contingent au recrutement de la milice sa-

crée. C'est un acte de justice de faire revivre les vénérables familles patriarcales, toujours heureuses de découvrir et de favoriser les vocations religieuses. Tous ces noms rappellent à l'esprit et au cœur quelque chose de la vérité, de la beauté, de la douceur des temps anciens.

“Je m'arrête, monsieur le curé. Je me figure vous voir et vous entendre me reprocher en riant mon enthousiasme pour l'histoire locale, pour l'hagiographie paroissiale.

“Que voulez-vous ? Le travail intellectuel, sous toutes ses formes, me semble si naturel, si indispensable, si honorable dans un presbytère de campagne, que je cède toujours au désir de le recommander.

“Enthousiasme de ma part, direz-vous, soit. Mais laissez-moi vous faire remarquer qu'à l'exemple du grand Pape d'aujourd'hui, qui a succédé à l'autre grand Pape d'hier, le très grand nombre de nos évêques de France poussent leurs prêtres à faire l'histoire de leur paroisse.

“Alors, si vous dédaignez, non sans raison peut-être, le vulgaire correspondant que je suis, vous ne manquerez pas d'écouter, avec le respect qu'ils méritent, la voix de nos évêques qui plus que jamais restent pour nous des pères qui commandent, des chefs qui dirigent, des docteurs qui instruisent.

“Adieu, monsieur le curé. Au plaisir de lire votre premier ouvrage. C.”

LES ILES DE LA MADELEINE

Les îles de la Madeleine sont situées dans le golfe Saint-Laurent, à environ 500 milles de Québec, à 150 milles des côtes de Gaspé, et à 100 milles de Pictou. La terre la plus proche—l'île du Prince-Edouard—se trouve à 52 milles de distance.

Elles ont une longueur d'environ 45 milles et ne dépassent point 13 milles dans leur plus grande largeur.

Les îles de la Madeleine furent découvertes par Cartier, lors de son premier voyage dans le golfe, en 1534. Le découvreur les baptisa sous le nom d'îles Ramées, Bryon et d'Alezay.

Sous le régime français, il n'y eut guère d'établissements sédentaires aux îles de la Madeleine. On y venait le printemps, puis à l'automne on reprenait le chemin du pays, comme le font aujourd'hui les pêcheurs français de Terre-Neuve et de Miquelon. Lors de la Cession, on ne comptait encore que 10 familles résidentes sur les îles. Ces familles vivaient principalement de pêche, ne cultivant que quelques légumes.

En 1821, la population monta à 133 familles et dix ans plus tard à 153. En 1850, le recensement donnait aux îles de la Madeleine une population de 2,202 âmes, et celui de 1861 près de 3,000 habitants. Le recensement de 1901 lui attribue une population de 4,103 âmes, et l'on y compte actuellement plus de 6000 âmes, dont les sept huitièmes sont d'origine acadienne.

Les îles de la Madeleine comprennent un groupe d'une dizaine d'îles désignées respectivement sous les noms de Amherst (ancienne Alezay), Etang du Nord ou Grindstone (ancienne île aux Meules), Alright, Coffin (ancienne île Royale) Grosse Ile, Ile du Loup, Corps-Mort, Bryon, Ile d'Entrée, Rocher aux Oiseaux. Quelques-unes de ces îles sont plus ou moins reliées ensemble par des dunes de sable ou des lagunes d'une étendue considérable.

L'île Amherst est la plus importante du groupe. Sa longueur est de onze milles et sa largeur varie d'un demi-mille à quatre milles.

C'est sur l'île Amherst que se trouvent les bureaux publics, le palais de justice, le bureau d'enregistre-

ment, le télégraphe, etc. Il y a aussi sur cette île deux églises catholiques, l'une au Hâvre Aubert et l'autre au Bassin. Les Episcopaliens ont une chapelle au Cap Griedley, sur la même île.

L'île Amherst reçut son nom du général Amherst qui prit une part si active dans la conquête du Canada.

L'île Grindstone doit son nom à la pierre à meules qu'on y trouve en assez grande quantité. Elle a une population de plus de 2,000 âmes, et une belle église catholique. C'est le centre commercial le plus considérable de l'archipel.

Les autres îles, comme l'île Coffin, l'île d'Entrée, l'île Bryon et la Grosse Ile, ont peu d'étendue. Le Corps Mort n'est qu'un rocher.

A quarante milles de l'île Coffin, on rencontre les Rochers aux Oiseaux. Ils ont une longueur de 900 pieds sur une largeur de 360, leur hauteur est de 143 pieds.

Les îles de la Madeleine font partie de la province de Québec. Pour les fins politiques, en ce qui regarde au moins la représentation au Parlement du Canada, elles sont incorporées au comté de Gaspé. Depuis 1895, elles ont obtenu le privilège de se faire représenter à la législature de Québec.

Au point de vue religieux, les îles de la Madeleine dépendent de la province ecclésiastique de l'île du Prince-Edouard ; c'est l'évêque de Charlottetown qui choisit et nomme les curés des cinq paroisses des îles de la Madeleine.

Les notes qui précèdent sont détachées d'une excellente étude de M. Eugène Rouillard, publiée dans le " Bulletin " de la Société de Géographie de Québec.

L'ÉTABLISSEMENT DES RECOLLETS A L'ILE
PERCÉE, 1673-1690

(Suite et fin)

C'est ainsi qu'en 1689 même, un an avant le drame terrible auquel nous allons assister, M. de Frontenac, ayant mouillé à Percé en revenant d'Acadie à Québec, avait été informé par les Récollets qu'un forban de Boston avait pris sept ou huit bâtiments français sur le Grand Banc de Terre-Neuve. (1)

L'année suivante, l'île Percée elle-même devenait la proie des forbans. Sa mission ruinée, le Père Jumeau s'embarqua pour la France, où il arriva sain et sauf, non sans avoir échappé à plusieurs dangers. Débarqué à l'Isle-Dieu, il s'empressa d'adresser à son cher collègue d'antan dans la mission de Percé et de Gaspésie, le récit du drame dont il avait été le témoin :

“J'apprens avec bien de la douleur, écrit le Père Leclerc, au début de sa *Nouvelle relation* (p. 5), par un de nos missionnaires, le Reverend Père Emanuel Jumeau, qui est de retour du Canada, dans le temps même qu'on imprime cette Histoire, que l'Hospice & l'Eglise que nous y avons fait bâtir, & que les Sauvages les plus barbares de la Nouvelle France avoient en singulière vénération, n'ont pas été à l'abri de la fureur & de la rage des Anglois, Hollandois & François renegats, qui ont tout réduit en cendre, avec des circonstances capables de faire fremir d'horreur l'enfer même.” Puis le Père Leclercq insère en son entier le récit du Père Jumeau, que nous reproduisons :

“Mon Reverend Père, — Je passe sous silence le détail affligeant du naufrage que nous fimes l'année passée, dans une nuit affreuse, le vingt-troisième de

(1) Coll. de documents relatifs à l'Hist. de la N. France, I, 466.

Novembre, contre le Cap des Rosiers, à quinze lieues de l'Isle Percée, & du malheur que nous avons en celle-cy, d'avoir été pris par un Armateur de Flessingue, à cinquante lieues de la Rochelle, pour vous faire part de la douleur qui seule m'occupe entièrement à présent, & qui, je m'assure, ne vous affligera pas moins que moy, puisque j'ay été le témoin des peines que vous vous êtes données pour l'établissement de nôtre Mission de l'Isle Percée, & du Zele avec lequel vous y avez procuré la gloire de Dieu, & le salut des âmes. Il semble que nôtre Seigneur n'ait voulu me conserver la vie dans le naufrage, que pour être aussi le témoin de la ruine totale & de l'entière desolation de ce lieu ; afin de vous en faire moy-même la relation, qui donnera assez à connoître à tout le monde, jusqu'à quel excez d'impiété & de fureur l'Herésie peut monter, quand une fois elle se trouve en état de tout entreprendre & de tout exécuter par le ministère de ses adherents. C'est peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'Août dernier deux fregates Angloises parurent sous le Pavillon de France à la rade de l'Isle de Bonaventure, & par ce stratageme se saisirent aisement de cinq navires Pêcheurs, dont les Capitaines & les équipages, qui étaient alors entièrement occupé à la pêche, furent tous obligés de se sauver à Québec ; parce qu'ils n'étoient pas en état de se défendre, ni de resister à tant de Nations liguées contre eux. Ensuite, ces ennemis jurez de l'Etat et de la Religion aiant tenté une descente à terre (à Percé) qui leur réussit comme ils le souhaitoient, ils y séjournèrent pendant huit jours tous entiers, où ils commirent cent impietez, avec tous les desordres imaginables ; mais entre autres choses ils pillèrent, ravagerent & brûlerent les maisons des Habitants, qui sont bien au nombre de huit ou dix Familles, & qui pour la pluspart s'étoient déjà réfugiés dans les bois avec précipitation pour éviter la rencontre & la cruauté de ces impitoiables Herétiques, qui faisoient un horrible carnage, &

mettaient tout à feu & à sang. Je fremis d'horreur au simple souvenir des impietez & des sacrileges que ces scelerats commirent dans nôtre Eglise, qui leur servoit de corps de garde, & de lieu de débauche ; lesquels animez du même esprit que les iconoclastes, briserent & foulèrent aux pieds nos Images contre lesquels ils fulminoient mille imprécations, avec des invectives et des injures, comme si elles eussent été vivantes. Les tableaux de la sainte Vierge et de saint Pierre ne furent pas exemptés de leur furie, ni de leur emportemens ; puisque tous deux furent criblez de plus de cent cinquante coups de fuzil, que ces malheureux lachoiënt, à chaque fois qu'ils prononçoient par moquerie & par dérision ces mots des Litanies : *Santa Maria, ora pro nobis : Sancte Petre, ora pro nobis.* Pas une croix n'échappa à leur fureur, à la réserve de celle que j'avois autrefois plantée sur la Table à Rolland, qui pour être sur une montagne de trop difficile accez, subsiste encore à présent toute seule, comme le monument sacré de nôtre Christianisme. Les sacrileges de Balthazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un festin, les vases sacrez du Temple de Jerusalem, en y faisant boire ses Courtisans & ses Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques, lesquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, buvoient dans nos Calices des rasades, à la santé du Prince d'Orange, qu'ils benissoient ; fulminant au contraire mille imprécations contre leur Roi légitime. Le Commandant, pour se distinguer autant par ses impietez, qu'il l'étoit par son caractere, se revêtit de la plus belle de nos Chasubles ; & par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la grève, avec le Soleil d'argent, qu'il avoit fait attacher sur son bonnet : obligeant ses camarades, par mille paroles de dissolution, à luy rendre les mêmes honneurs et les même reverences, que les Catholiques rendent dans les Processions les plus solennelles, au

trè-saint Sacrement de l'Autel. Ils acheverent enfin toutes ces impietez, par une ceremonie autant extraordinaire dans sa forme, qu'elle est extravagante & abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les Couronnes du saint Sacrement & de la sainte Vierge, qu'ils poserent sur la tête d'un mouton : ils lierent les pieds de cet animal ; & l'aïant couché sur la Pierre consacrée du maitre Autel, ils l'égorgerent, et le sacrifierent, en derision du Sacrifice de la sainte Messe, pour remercier Dieu (à ce qu'ils disoient) des premiers avantages qu'ils remportoient sur les Papistes de la Nouvelle France. Ils mirent ensuite le feu aux quatre coins de l'Eglise, qui fut bien tôt reduite en cendres, de même que celle de nôtre Mission en l'Isle de Bonaventure, qui eut aussi une pareille destinée, après qu'ils en eurent brisé les Images & coupé tous les ornemens à grands coups de sabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous ressentiez au simple recit que je vous fais de ces desastres, combien je fus sensiblement touché, lorsque dans l'endroit même où avoit été le maitre Autel de nôtre Eglise, j'y trouvay encore la carcasse du mouton qui avoit servi de victime au sacrifice abominable de ces Impies. Outré et penetré de douleur de voir ainsi toutes les Croix de cette Mission hachées par morceaux, ou renversées par terre je formai en même-tems la résolution de rétablir les principales ; à quoi je reüssis, avec le secours charitable des Habitans, qui se porterent à ce saint ouvrage avec encore plus de piété & de devotion, que ces miserables Heretiques n'avoient fait paroître de fureur & de rage à les renverser : Mais hélas ! mon cher Pere, j'ai grand sujet de croire, & je crains bien qu'elles ne ressentent encore les effets funestes d'une seconde descente de ces ennemis jurez de notre sainte Religion : puisque deux jours après l'érection de ces Croix, c'est à dire le dixième de Sept-embre, nous fûmes obligez de couper incessamment nos cables,

et de faire voile à la vûë de sept navires ennemis, qui nous donnerent la chasse d'une étrange maniere, mais dont nous échapâmes enfin heureusement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les Habitations de la petite riviere en feu. Dieu sçait l'embarras & les inquiétudes où nous nous trouvâmes alors, n'ayant point de lesté ce qu'il nous en faloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promptement de l'Isle Percée, comme nous le souhaitions; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit necessaire pour une navigation aussi longue & aussi difficile, que celle de Canada en France; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par sa miséricorde, et particulièrement de l'Armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maitre de nôtre vaisseau, nous pilla entierement; et ne nous ayant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoia dans nôtre navire, après beaucoup de menaces & de mauvais traitemens: & deux jours après, étant derechef poursuiwi par un autre vaisseau, nous découvrîmes heureusement l'Isle-Dieu, où nous venons de mouiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'esperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, & me croiez pour l'éternité tout à vous." (1)

A ce récit, le Père Leclercq ajoute cette réflexion, qui est comme une vue prophétique du glorieux triomphe de Frontenac sur Phips en 1690, et qui, à deux

(1) *Nouvelle Relation*, pp. 7 et suiv. — Le pillage de l'Isle Percée est aussi raconté par la Potherie, *Hist. de l'Amérique Spt.* III, éd. de 1753; par de Monseignat, dans un mémoire de 1690, etc.; une lettre de Champigny au Ministre, en date du 10 mai 1691, assigne à ce desastre une autre date que celle donnée par le Père Jumeau, c'est à savoir le 18 septembre 1690. (*Coll. de documents relatifs à l'Hist. de la N. F.*, II, p. 61).

siècles de distance des événements, remue délicieusement le lecteur :

“ Nous avons sans doute lieu de croire, par tant d'horreurs & de sacrifices, que ces Impies ne réussiront pas dans le projet pernicieux qu'ils ont formé, de désoler entièrement la Colonie de la Nouvelle France ; & que le Seigneur, qui se joute comme il luy plaît des dessins des méchans, protégera ses fidèles Sujets contre les ennemis jurez de son saint Evangile, et délivrera son peuple de Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, sous la conduite de Monsieur le Comte de Frontenac ; ce que nous avons lieu d'espérer, suivant les dernières nouvelles que nous avons reçues du Canada.” (1)

Dans ces réflexions du Père Leclercq perce la persuasion où il était que l'acte de brigandage de l'Isle Percée était un épisode de la guerre que se livraient la France et l'Angleterre, et ce fut aussi la persuasion commune durant longtemps que cette piraterie avait été le fait de quelques vaisseaux de la flotte de Sir William Phips en route pour Québec (2) les historiens de la Nouvelle Angleterre, soucieux de laver le pavillon anglais de cette souillure, y ont heureusement réussi. Il paraît aujourd'hui admis que Phips n'entra dans les eaux du golfe St-Laurent qu'après le pillage de Percé, qui doit être attribué aux deux navires d'une expédition ayant un caractère privé, mais toutefois reconnue par les autorités de l'Etat de New-York : “ Obviously they were not genuine pirates, but closely allied privateers (which are a kind of legalised pirates) authorised by the State of New York.” (3).

(1) *Nouvelle Relation*, p. 17.

(2) Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle France*, Ed. 1744. Tome II, d. 71, Charlevoix fut suivi par d'autres.

(3) W. F. Ganong, *New Relation of Gaspsia*. Ed. de la *Champlain Society*, Toronto, 1910. Note du traducteur au pied de la page 67.

Dévastée par Phips ou par des corsaires, la Mission de l'Isle Percée n'en était pas moins ruinée ; tout avait été saccagé, incendié ou volé. La perte était lourde pour les Récollets ; ils demandèrent au roi de vouloir bien leur accorder une compensation :

“ Les Recolets de la Nouvelle France supplyent Sa Majesté de leur accorder quelques aumosnes en considération de la perte qu'ils ont faite le 18e septembre dernier en la descente des Bostonnais dans l'isle Percée et Bonaventure où les ornemens de l'Eglise et les vases sacrez ont esté enlevez, et leur Eglise et couvent reduiets en cendres ” (1)

Le roi leur accorda l'année suivante 1692, 500 livres ; c'était moins qu'ils avaient espéré. (2)

La Mission de l'Isle Percée ne se releva pas du coup terrible de 1690 ; elle en fut anéantie, et la pêche sédentaire elle-même. L'endroit par sa situation géographique à l'entrée du Golfe était trop exposé à toutes les entreprises des Anglais, qui dans les années suivantes croisèrent continuellement dans ces parages. Ce ne fut que de longues années plus tard que les Français s'établirent derechef à l'Isle Percée. A quelle époque la Mission y fut-elle rétablie, nous l'ignorons. Elle ne le fut point par les Récollets, dont le dernier missionnaire à Percé fut le Père Emmanuel Jumeau.

P. HUGOLIN, o. f. m.

(1) Mémoire sur le Canada, joint à une lettre de M. de Champigny en date du 10 mai 1691. *Coll. de documents relatifs à l'Hist. de la N. F.*, II. p. 61.

(2) Extrait des intentions du Roy, signifiées par Mr. de Lagny pour nos missions, le 17 mars 1692—Sixte le Tac. *Hist. chron. Appendices*, p. 239.

UN MONUMENT A LA VÉRENDRYE

—

Nous publions avec plaisir l'appel que le comité du monument de La Vérendrye adresse à tous les Canadiens-Français :

“ Mgr Taché, qui avait le culte des pionniers de l'Ouest, s'intéressait d'une manière particulière à La Vérendrye, le découvreur du Manitoba et des immenses plaines qui s'étendent jusqu'aux Montagnes Rocheuses. En 1877, il avait réservé un terrain à l'extrémité ouest de la rue La Vérendrye, à Saint-Boniface, pour y ériger un monument au héros. Plus tard il pensa qu'il valait mieux le placer à proximité des édifices religieux. De concert avec les principaux citoyens de Saint-Boniface, il choisit un carré de quatre-vingt-dix pieds à l'angle des rues Taché et Masson, en face de l'ancienne Académie Provencher, devenue le berceau du Petit-Séminaire. Le 24 juin 1886, il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore et attendent la colonne et la statue rêvés par le grand Archevêque.

“ Une si noble idée ne pouvait pas périr. Aussi la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE la reprend-elle après un quart de siècle. Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'archevêché, sous la présidence du successeur de Mgr Taché, qui a hérité de son culte pour les pionniers et qui a organisé, au prix de grands sacrifices, des expéditions couronnées par la découverte du Fort Saint-Charles, elle a décidé d'ériger le monument projeté depuis si longtemps et nommé un comité pour prélever les fonds nécessaires. Ce comité fait part au public de l'honorable mission qui lui a été confiée et adresse un appel au patriotisme et à la générosité de tous les compatriotes du découvreur de l'Ouest.

“ Né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et les continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts.

“ L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis de les abandonner, après y avoir consacré les treize meilleures années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la Compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Île-au-Massacre.

“ A l'instar de Christophe Colomb, La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la Croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis et le promut au grade de capitaine. Il ne devait pas jouir longtemps de ces honneurs. Il mourut six semaines après, à Montréal, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de l'Ouest. Sa dépouille mortelle fut déposée dans les caveaux de l'église Notre-Dame.

“ Ces quelques traits du découvreur des immenses plaines, qui forment aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, ne donnent qu'une faible idée de sa grandeur d'âme et de son énergie de caractère. Qui dira les ressources

inépuisables de son intelligence d'élite et les trésors de son cœur de chrétien et de patriote ! Non seulement il découvrit un nouveau pays, mais il sut se concilier ses habitants, ces rois de la forêt, jaloux de leurs prérogatives de premiers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses.

Le temps n'est-il pas venu de reconnaître et de consacrer de si hauts mérites ? Au moment où nos provinces se développent avec une rapidité qui tient du prodige, et où la richesse et le bien être s'étalent partout, les heureuses générations, qui recueillent les fruits des travaux et des fatigues de l'immortel découvreur, ne lui doivent-elles pas l'hommage d'un monument ? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ? Aussi est-ce avec confiance que nous jetons un appel patriotique à tous les échos de nos plaines et aux fils de toutes les races récemment venus partager avec nous l'héritage que nous a légué notre intrépide compatriote.

Si vaste que soit le domaine découvert par La Vérendrye, notre appel ne s'y borne cependant pas. Comment ne pas convier à cette œuvre nationale la province de Québec, qui nous a donné le héros et qui garde ses cendres avec fierté et amour ? Et, pour dire toute notre pensée, c'est de la province-mère que nous attendons le secours le plus substantiel. Ceux, dans les veines de qui coule le sang du découvreur, comprendront mieux que tous les autres la grandeur de l'idée que nous préconisons, et l'affirmation éclatante qu'elle comporte. Au moment où une immigration intense précipite dans nos fertiles prairies des légions d'individus venant des pays les plus divers et apportant les aspirations les plus variées, il semble que la race canadienne-française soit de nouveau appelée, sinon à découvrir l'Ouest, du moins à le reconquérir en y affirmant ses droits inaliénables de première occupante et en les revendiquant avec toute la dignité et



tout le courage de race de pionniers, de défricheurs et de civilisateurs. Elle est bien chez elle, notre race, dans toute l'étendue de nos plaines, depuis les grands lacs jusqu'aux Rocheuses et au-delà, puisque ses fils y ont partout les premiers promené le flambeau de la foi et de la civilisation. Faire revivre dans le marbre ou le bronze le plus illustre de tous ces pionniers, celui dont le front est orné de l'auréole incontestable et incontestée de découvreur, sera un geste d'une portée à nulle autre pareille. Ce monument, ayant comme décor les anneaux sinueux de la rivière Rouge et les autres monuments que constituent la cathédrale, le collège, l'hôpital et les nombreuses institutions de charité et d'éducation de Saint-Boniface, redira fièrement et triomphalement à tous, notamment aux nouveaux venus, en un style lapidaire approprié, le poème de la découverte et de la civilisation de l'Ouest.

La race canadienne-française tout entière, sur quelque plage et sous quelque drapeau qu'elle vive, ne saurait rester indifférente à un mouvement qui fera rejailir sur elle une gloire si noble et si pure. S'il est vrai qu'une race s'honore en honorant ses héros, que faut-il penser d'un geste qui les impose à l'admiration de vingt nationalités différentes vivant à ses côtés.

Aussi, nous avons la ferme confiance que notre appel sera entendu des rives du Saint-Laurent comme de toutes les plaines où habitent des frères de La Vérendrye; des villes opulentes comme des plus modestes villages où se conserve pieusement le culte de nos gloires nationales. Les groupes français de l'Ontario et des Provinces maritimes, qui luttent comme nous pour étendre et développer leur influence seront heureux de s'associer à leurs frères de Québec, tandis que tous les descendants de sang français de l'Ouest se feront un devoir de donner un exemple décisif à ceux qui les entourent et voudront bien à l'occasion leur tendre la main pour assurer le succès de la grande œuvre. In 1-



tile de déclarer que nous sommes tenus en honneur d'ériger un monument digne du héros et de l'idée qu'il représentera. Il y aura donc du travail pour tous et pour chacun.

Nous adresserons prochainement un appel spécial à la vieille France. La Vérendrye fut l'une des gloires de la domination française au Canada. C'est au nom du Christ qu'il planta la croix dans nos plaines, et au nom du Roi très chrétien qu'il en prit possession, en y arborant le drapeau fleurdelisé.

Est-il besoin de dire, en terminant, que le choix de la ville de Saint-Boniface semble tout indiqué pour l'érection du monument de La Vérendrye. Des documents établissent que l'idée y a été semée depuis trente-cinq ans déjà. Il est donc tout naturel qu'elle y ait germé, qu'elle soit sortie de terre en 1886 et qu'aujourd'hui elle y mûrisse. Il convient, ce semble, que le héros, soit honoré au milieu de ceux qui ont depuis si longtemps entouré sa mémoire d'une vénération profonde et qui maintenant la tirent d'un oubli relatif, en prenant l'initiative d'un geste auquel le Canada tout entier sera heureux d'applaudir. De plus, notre ville a l'insigne faveur de posséder depuis août 1908 les ossements du fils aîné de La Vérendrye, ceux du P. Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons. Ces ossements seront bientôt déposés dans un monument digne de leur mémoire et de leur martyre. Le père et le fils, le découvreur et son lieutenant, seront ainsi réunis dans une gloire commune. Si l'on voulait une autre raison, nous pourrions encore signaler le fait que la ville de Saint-Boniface est la plus ancienne de l'Ouest. Elle a, par conséquent, des titres spéciaux à posséder le bronze qui immortalisera le nom du grand découvreur.

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier soussigné, qui en accusera dûment

réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives individuelles ou collectives, qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons reponsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

Le Comité du Monument de La Vérendrye.

JOSEPH LECOMTE,

Président.

L'ABBÉ DENYS LAMY,

Secrétaire-Trésorier.

Saint-Boniface, Man., 1er février 1912.

DATES CANADIENNES

1er Janvier 1849—Première apparition du gaz à Québec.

2 Janvier 1784—Secousse de tremblement de terre à Québec. Aucun accident.

3 Janvier 1792—Mort de l'honorable Adam Mabane, membre du Conseil législatif, juge des Plaidoyers Communs.

4 Janvier 1908 — Inauguration du pont Préfontaine-Prévost, à Terrebonne.

5 Janvier 1881 — Accident de chemin de fer établi sur la glace entre Montréal et Longueuil. La locomotive du train passe à travers la glace.

6 Janvier 1885—A Sainte-Thérèse de Blainville, incendie de l'église paroissiale. Perte: \$50,000.

7 Janvier 1852 — Inauguration des travaux pour la construction du chemin de fer de Lévis à Richmond.

8 Janvier 1713—Incendie du palais de l'Intendance

à Québec. Deux femmes et un homme périssent dans l'incendie. L'intendant Bégon perd dans ce feu plus de \$40,000.

9 Janvier 1881—A Outremont, près Montréal, mort du docteur Pierre Beaubieu, à l'âge de 84 ans.

10 Janvier 1799—Une messe solennelle est chantée dans toutes les églises et chapelles de Québec pour remercier Dieu de la victoire remportée dans la Méditerranée, en vue d'Aboukir, sur la flotte française, par le contre-amiral Nelson, les 1er et 2 août 1798.

11 Janvier 1875—Incendie du collège Masson, à Terrebonne, fondé en 1847. Pertes de plus de \$100,000.

12 Janvier 1833—Mort du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay, aide de camp provincial.

13 Janvier 1866—Incendie considérable à la basse-ville de Québec. Plus de \$300,000 de pertes.

14 Janvier 1882—Inauguration du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, jusqu'à Saint-Raymond.

15 Janvier 1867—Erection du diocèse de Saint-Germain de Rimouski.

16 Janvier 1848—Fondation du couvent des Sœurs de la Miséricorde, à Montréal.

17 Janvier 1806—Mgr Denault, évêque de Québec, meure à Longueuil, après quelques heures de maladie.

18 Janvier 1905—Bénédiction solennelle de la nouvelle église de Trois-Pistoles par Mgr A.-A. Blais.

19 Janvier 1908—Incendie du couvent des Sœurs de Sainte-Anne à Saint-Rémi de Napierville.

20 Janvier 1887—A Trois-Rivières, premier congrès des Cercles Agricoles.

21 Janvier 1766—Sa Sainteté le pape Clément XIII signe les bulles qui nomment Mgr Jean-Olivier Briand évêque de Québec.

22 Janvier 1885—M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin est nommé principal de l'École normale Laval, à Québec.

23 Janvier 1889—A Montréal, inauguration de la salle d'exercices militaires par sir Hector Langevin.

24 Janvier 1688—Mgr de Laval se démet de l'évêché de Québec.

25 Janvier 1627—Mort de Louis Hébert, premier habitant de Québec.

26 Janvier 1890—L'archevêque de Montréal prescrit des prières publiques pour demander la fin de l'épidémie de grippe qui sévit sur tout son diocèse.

27 Janvier 1721—Établissement d'un service de postes entre Montréal et Québec.

28 Janvier 1881—La Chambre des Communes du Canada adopte par un vote de 128 contre 49 la loi accordant la construction du chemin de fer du Pacifique à un syndicat canadien.

29 Janvier 1665—Mgr de Laval unit le séminaire de Québec à celui des Missions Etrangères de Paris.

30 Janvier 1883—A Montréal, mort de Mgr Pierre Adolphe Pinsonnault, évêque de Birtha, à l'âge de 67 ans.

1er février 1878—Ouverture de l'Hôtel Windsor, à Montréal.

2 février 1873—Incendie du Palais de Justice de Québec.

3 février 1866—Mort de notre historien national, François-Xavier Garneau.

4 février 1826—Premier numéro de la *Minerve*, à Montréal.

5 février 1663—Tremblement de terre dans toute la Nouvelle-France.

6 février 1903—Les employés des tramways de Montréal se mettent en grève.

7 février 1887—Mgr E.-C. Fabre, archevêque de Montréal, est nommé par le Saint-Siège vice-chancelier de l'université Laval.

8 février 1874—Mort de Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa.

9 février 1693—A Québec, ouverture du jubilé accordé par Innocent XIII.

10 février 1841—L'Acte d'Union des deux provinces du Canada entre en vigueur.

11 février 1873—L'honorable René-Edouard Caron est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

12 février 1839—Un canot se rendant de Lévis à Québec est pris dans les glaces et 17 des 20 passagers se noient.

13 février 1884—Inauguration du chemin de fer de Sherbrooke et Magog.

14 février 1833—Mort de Mgr Panet, évêque de Québec, à l'âge de 80 ans.

15 février 1905—La plus grosse turbine du monde (10,500 chevaux) est mise en action aux chutes de Shawinigan par la "Shawinigan Water & Power Co."

16 février 1644—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal par Mlle Jeanne Mance.

17 février 1902—A Ottawa, mort de Mgr Cyprien Tanguay, dans sa 84e année.

18 février 1803—Mort de John Fraser, premier maître d'école anglais établi au Canada après la conquête.

19 février 1868—Départ pour Rome du premier détachement des zouaves pontificaux canadiens.

20 février 1908—A Montréal, mort de l'abbé Daniel Sulpicien, dans sa 88e année, dont 60 consacrées à la desserte de la paroisse Notre-Dame.

21 février 1693—Mort du Père P.-J.-M. Chaumonot, Jésuite, à l'âge de 82 ans, après une carrière apostolique de plus d'un demi-siècle.

22 février 1887—Elections générales pour le Parlement d'Ottawa.

23 février 1890—A Saint-Alban de Portneuf, Rodolphe Dubois assassine sa femme, ses deux enfants et sa belle-mère.

24 février 1908—Le rapport de la commission d'enquête sur le pont de Québec est soumis au Parlement du Canada.

25 février 1832—Fondation d'une école de sourds-muets à Québec.

26 février 1864—Mort de Sir Louis-Hypolite La fontaine, baronet, juge en chef du Bas-Canada.

27 février 1874—A l'Isle-Verte, mort subite du R. P. Lucien-Antoine Lagier, oblat de Marie-Immaculée.

28 février 1836—Etablissement de la Propagation de la Foi à Québec.

GLANURES CANADIENNES

C'est à Beauport, près de Québec, que naquit, le 19 novembre 1778, Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay.

Beauport ne veut pas laisser passer le centenaire de l'immortelle bataille de Châteauguay sans commémorer ce fait d'armes.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport se met à la tête d'un mouvement pour élever une statue au héros de Châteauguay, près de la maison où il naquit.



La Société Littéraire et Historique de Québec a adopté la résolution suivante à l'occasion de la mort de Sir James-M. Le Moine :

Proposé par M. G.-M. Fairchild, appuyé par l'honorable juge McCorkill, M. P. B. Casgrain, le colonel Wood, M. E.-T.-D. Chambers et M. Cyrille Tessier :

“ La Société Littéraire et Historique de Québec a appris avec le regret le plus sincère la mort de Sir

James Macpherson LeMoine, qui a été pendant plusieurs années le président honoré et respecté de la Société et qui en était à sa mort, le vice-président honoraire, qui fut toujours un travailleur infatigable pour promouvoir sa prospérité et à la faire reconnaître comme l'un des principaux facteurs dans le domaine des recherches historiques. C'est sous sa présidence que plusieurs documents historiques ont été publiés par la Société. Sa réputation à l'étranger et ici comme l'historien de Québec, a jeté un lustre sur notre société tout comme le fit son avènement à la présidence de la Société Royale du Canada. Sa valeur comme officier public, comme citoyen, étaient un exemple de cette conduite intègre qui lui a assuré l'estime de tous. Pour ses amis, sa bonté de cœur, la politesse exquise de ses manières et sa loyauté inébranlable étaient la source d'un bonheur toujours nouveau. Nous lui aurions souhaité encore de nombreuses années, mais il avait atteint un âge avancé et depuis quelques années déjà il avait renoncé à ses travaux. Depuis lors il a attendu la mort avec calme, entouré des soins assidus de ses deux filles et de l'attention de tous ses amis et de ses visiteurs. Sa fin paisible termina une vie de constante activité dans le domaine des recherches historiques sur notre passé éloigné, activité qui a fait connaître Québec jusque dans les pays les plus éloignés du monde.

“ A ses deux filles et à ses parents, la Société offre ses regrets pour la perte qu'ils viennent de faire et l'expression de sa sincère sympathie dans leur affliction.

Le Révérend Père Hugolin, O. F. M., a réuni en deux forts jolies plaquettes les études qu'il a publiées l'une sur *l'Etablissement des Récollets à l'Isle Percée (1673-1690)*, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, et l'autre sur *l'Etablissement des Récollets de la province de Saint-Denis à Plaisance en l'île de Terre-Neuve (1689)*, dans la *Nouvelle-France*.

Sous le titre *La presse franco-américaine*, M. Alexandre Belisle, de Worcester, Massachusetts, publiera bientôt un ouvrage qui comprendra un historique des journaux publiés en langue française aux Etats-Unis à partir de 1789, année de la fondation à Boston du premier journal français aux Etats-Unis, jusqu'à nos jours, et la biographie de tous ceux qui ont joué un rôle marquant dans le journalisme français en ce pays.

Les journaux publiés par les Canadiens-français émigrés, ayant occupé et occupant encore une position plus importante que ceux publiés par des Français venus de France, il s'en suit que cet ouvrage est destiné surtout à faire connaître ce que les Canadiens émigrés ont fait pour la conservation et la propagation de la langue et des traditions françaises sur le sol américain. Cependant une large part est faite aux journaux français, ceux surtout publiés à New-York et en Louisiane dans un supplément qui termine le volume.

L'auteur de ce livre ayant été élevé aux Etats-Unis par un père qui émigra en ce pays dès 1848, et une mère qui était sur le sol américain en 1834, se croit suffisamment au courant des commencements et de l'immigration pour en parler avec connaissance de cause. La période depuis 1820 jusqu'à la fin de la guerre civile y est traitée dans les grandes lignes seulement.

Voici quelques-uns des différents sujets traités dans ce volume et qui se rattachent de quelque façon à l'existence des journaux :

L'insurrection de 1837-38 qui donna lieu à la fondation à Burlington, Vt., du "Patriote" par Ludger Duvernay, le célèbre patriote journaliste et fondateur à Montréal de la première société St-Jean-Baptiste.

Médéric Lanctôt et son mouvement pour l'indépendance du Canada "L'Idée Nouvelle" et "L'Impartial".

La grande célébration de la St-Jean-Baptiste à Montréal en 1874, où les Canadiens des Etats-Unis

produisirent une si profonde impression, et à cette occasion la convention des Canadiens des États-Unis.

Le mouvement de rapatriement par le gouvernement de la province de Québec en 1875.

Les Canadiens dans l'Illinois—Louis Fréchette, Chiquy, etc.

La nomenclature des journaux publiés dans l'Ouest et dans l'Est.

Les femmes journalistes.

Les biographies et portraits d'une centaine de ceux qui ont été le plus en évidence dans le journalisme.

La catastrophe de l'église canadienne de Holyoke en 1875.

L'incident de 1811 quand les émigrés canadiens furent traités dans un rapport officiel de "Chinois de l'Est."

Les journaux de la Louisiane, de la Californie et des États de l'Ouest, publiés par des Français.

L'ouvrage de M. Belisle formera un volume de plus de 400 pages.

* *

M. Hector Demers, président de l'École littéraire de Montréal, vient de mettre en librairie un fort joli recueil de poésies qu'il a intitulé *Les voix champêtres*.

* *

M. Rémi Tremblay, traducteur aux Communes du Canada, vient de publier un nouveau recueil de poésie portant pour titre *Vers l'idéal*.

M. Tremblay a déjà publié *Caprices poétiques et chansons satiriques* (1883); *Coups d'aile et coups de bec* (1888) et *Boutades et rêveries* (1893).

* *

M. l'abbé Henri Gauthier, archiviste au séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, publiera bien ôt sous le titre: *La compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, un volume d'environ 250 pages.

L'auteur explique ainsi l'objet de son ouvrage :

“ La Compagnie de Saint-Sulpice a envoyé les premiers de ses membres au Canada en 1657. Elle a continué depuis lors d'y travailler. Son ministère, très étendu d'abord et varié, s'est peu à peu restreint quant à l'espace et quant aux œuvres. A toutes les époques toutefois il a eu une importance qu'il serait injuste de nier. C'est pour rappeler les services rendus et jeter les bases d'une histoire complète qui viendra à son heure, que je publie la liste des sulpiciens ayant vécu au Canada, ou, pour être plus précis, dans l'Amérique septentrionale anglaise telle qu'elle existe actuellement.”

RÉPONSES

LES ENSEIGNES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS. (XVIII, I, p. 31)—“Avait-on l'habitude, dans le commerce et les métiers, de se servir d'enseigne, sous le régime français en ce pays ?”

Les enseignes paraissent avoir été en usage tout le temps, surtout pour les auberges.

On ne voit pas que Jacques Boisdou, qui a tenu la première auberge à Québec, en 1648, “à l'exclusion de tout autre dans la ville,” ait eu d'enseigne ; son nom prédestiné de *Boisdou*, pouvait au besoin lui servir à cet effet. L'enseigne étant née de la concurrence, nous devons supposer que Boisdou ne sentait pas le besoin d'en avoir, quand il était le seul aubergiste à Québec.

En 1668 (Bequet, 20 oct.) on lit ce qui suit : — “en la maison de Jean Maheut où pend pour enseigne *la Ville de La Rochelle*.”

En 1679, Pierre Niel, marchand, rue Sous le Fort, a la même enseigne que le précédent : *la Ville de La Rochelle*.

Le 15 avril 1692, permission est accordée à André

Spénard, cordonnier, de pendre son enseigne "du bien chaussé," à un poteau de bois, devant sa porte, rue Ste-Anne.

En 1716, Laurent Normandin dit Sauvage, aubergiste, est mentionné comme demeurant rue Saint-Pierre, "où pend pour enseigne le signe de la Croix."

La même année, une veuve Lefevre tient une auberge au Cul de Sac, qu'on désigne sous le nom de "Aux trois Pignons."

En 1751, Pierre Chupin dit Lajoie tient un cabaret sur la rue Saint-Jean, qu'on désigne généralement sous le nom de "Le Lion d'or."

La même année, Charles Pouliot tient un cabaret sur la rue Mont-Carmel. Il avait pour enseigne : "Le Roi David."

C'était le grand-voyer qui avait la charge de voir à tout ce qui concernait les enseignes. Il fallait sa permission et ses directions pour les poser.

PHILÉAS GAGNON

LE MINISTRE DELISLE (XVIII, I, p. 31).—"Que connaît-on de la vie d'un nommé De Lisle qui fut, dit-on, le premier ministre anglican de Montréal, après la conquête ?"

De Lisle naquit à Auduxe, France, fut, dit-on, ordonné Jésuite puis apostasia. En 1766, il vient d'Angleterre au Canada, pour y remplir les fonctions de ministre anglican à Montréal. Il fit la traversée en même temps que Cramahé ; Montgomery, plus tard général dans l'armée américaine et le même qui fut tué à Québec, en 1775 ; Pierre de Sales Laterrière ; et un jésuite du nom de Lajoncaire.

Laterrière raconte, dans ses *Mémoires*, que pendant la traversée, Cramahé prenait plaisir à faire discuter ensemble le ministre De Lisle et le jésuite Lajoncaire, et que ce dernier aurait pu battre dix De Lisle par sa logique.

Laterrière raconte encore que, pendant une tempête

terrible survenue sur le grand banc de Terre-neuve, il avait vu le ministre De Lisle, tout effrayé et croyant sa dernière heure arrivée, se jeter aux genoux du jésuite Lajoucaire et lui demander l'absolution. On parla longtemps de cette scène peu banale.

Le 17 octobre 1768, De Lisle étant devenu plus confiant dans l'avenir, se marie à Québec, ainsi qu'en fait foi l'acte suivant, tiré des registres de la Cathédrale Anglicane :

" 17 Oct. 1768. David Chabrand De Lisle, rector of the parish of Montreal, and Margaret Henry, spinster, were married in this place by License.

	Dd Chabrand De Lisle
Peggy Henry	Francis Maseres
John Hay	David Francis de Montmollin".

De Lisle ne fut pas le premier ministre anglican de Montréal ; mais je crois qu'il fut le premier à recevoir sa nomination des autorités d'Angleterre. Avant lui d'autres ministres avaient rempli temporairement les mêmes fonctions, parmi lesquels on nomme les révérends O'Gilvie, Bennett, Doty, Stuart et Bethune. Ce dernier était un ministre presbytérien.

De Lisle paraît avoir rempli ses fonctions de 1766 à 1787. Il me semble avoir vu quelque part, que ses paroissiens se plaignaient qu'il ne prêchait que bien rarement et aussi mal que possible.

PHILEAS GAGNON

QUESTIONS

—Pouvez-vous me donner la liste des ouvrages de Sir J. M. LeMoine ?

BIBLIO

—N'a-t-on pas élevé une statue à Pierre LeMoine d'Iberville quelque part près de Montréal ?

X X X